



---

# Programme de Formation

---

## Droits des mineurs en psychiatrie

---

### Organisation

---

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

### Contenu pédagogique

---

#### **Public visé**

Personnel administratif, soignant, médical travaillant en établissement de santé mentale.

#### **Objectifs pédagogiques**

- ◆ Appréhender les notions et connaissances fondamentales du droit des mineurs
- ◆ Cerner les différents aspects de l'autorité parentale
- ◆ Implication du mineur dans sa prise en soins
- ◆ Maîtriser le cadre relatif au secret professionnel et le signalement des maltraitances

#### **Description**

##### **Les dispositions applicables aux droits des mineurs et leur portée Définitions et aspects médico-légaux**

- ◆ Minorité / majorité et la notion de capacité juridique
- ◆ Autorité parentale (titulaires, exercice, attributs, délégation, retrait...)
- ◆ Actes usuels/non usuels
- ◆ Champs de compétences des différents juges : JAF, JDE, Juge des tutelles mineurs, parquet des mineurs, administrateur ad hoc, président du conseil départemental, l'ASE, la PJJ...

##### **Les modes d'admission des mineurs en psychiatrie**

- ◆ L'admission à la demande des titulaires de l'autorité parentale
- ◆ Le cas du mineur placé
- ◆ L'admission sur décision de justice
- ◆ L'admission sur décision du représentant de l'Etat
- ◆ Les mineurs détenus
- ◆ Les mineurs étrangers non accompagnés

##### **Les droits du mineur en psychiatrie pendant son séjour**

- ◆ L'exception de confidentialité
- ◆ Information et accès au dossier
- ◆ Consentement : refus de soins, le conflit familial...
- ◆ Liberté de circulation : Isolement et contention, sortie du mineur
- ◆ Vie privée, respect de l'intimité et Visites
- ◆ Le droit à une scolarité
- ◆ L'hospitalisation en service adulte
- ◆ L'urgence
- ◆ La sortie

##### **La responsabilité du mineur**

- ◆ Portée de l'obligation de surveillance : violences, fugues, suicides...

- ◆ Le mineur auteur d'un dommage : responsabilité pénale et responsabilité civile
- ◆ Le mineur victime : mineur en danger, la maltraitance, le secret professionnel et l'IP et le signalement



### **Prérequis**

Pas de prérequis



### **Modalités pédagogiques**

#### **Un modèle pédagogique interactionnel**

- ◆ Apprenant actif
- ◆ Appropriation et construction collective des savoirs
- ◆ Réflexivité



### **Moyens et supports pédagogiques**

#### **Des supports et moyens centrés sur le professionnel**

- ◆ Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- ◆ Echanges d'expériences entre apprenants
- ◆ Travail en groupe et sous-groupes , ateliers
- ◆ Exemples jurisprudentiels
- ◆ Etudes de cas



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

#### **Des modalités d'évaluation adaptées**

- ◆ Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- ◆ Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- ◆ Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- ◆ Questionnaire de satisfaction des participants

#### **Un suivi personnalisé**

- ◆ Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- ◆ Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- ◆ Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement



### **Informations sur l'accessibilité**

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)